

Image not found or type unknown



droit travail recepissé vie privée vie famille

Par **jid**, le **04/10/2022 à 13:49**

Bonjour, j'étais étudiant et j'ai fait une demande de visa long séjour pour pacs. J'ai trouvé un travail mais mon récépissé n'autorise que le travail à temps partiel comme si j'étais encore étudiant. J'ai déjà atteint le quota d'heures. Comment faire sachant que la préfecture peut mettre plus de 6 mois à délivrer le nouveau titre de séjour ?

Merci de vos réponses